Budget des Deux-Sèvres : priorité aux services de proximité

jeudi 10 janvier 2008, par lpe

Le budget primitif du Département des Deux-Sèvres pour 2008 est résolument axé sur les services de proximité.

Il atteint 388,6 millions d'€ (328 M€ en 2007 et se répartit comme suit : 72% en fonctionnement et 38% en investissements).

Les points forts de l'action du Département pour 2008 :

- la prévention des situations de l'enfance en difficultés, renforcement des moyens pour une meilleure réussite scolaire,
- le haut débit pour l'ensemble du territoire (2Mbits),
- accompagnement du développement des territoires avec le lancement du nouveau dispositif PROXIMA 2008-2013 (122 M€ sur 6 ans).

Affectation du budget :

- 36,7 % pour la santé, la solidarité et le logement,
- 20 % affectés aux infrastructures, immobilier, transport,
- 3,6 % au profit de l'environnement, le cadre de vie et l'agriculture,
- 4,2 % pour la jeunesse, l'éducation, le sport, la culture,
- 3,3 % pour l'économie, le tourisme, la coopération européenne et internationale,
- 32,2 % pour les services généraux (personnels, administration…)

Pour en revenir au **volet économique**, les axes de travail du Conseil général seront essentiellement basés sur :

- **l'appui aux initiatives des intercommunalités** (Subventions à la création de zones économiques, d'ateliers relais…),
- le **micro crédit professionnel** : soutien des créateurs et repreneurs d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur à la personne : chaque Pays organise un dispositif de micro crédit professionnel sur son territoire. Les premières conventions de ce type ont été signées en 2007 avec le Pays du Bocage Bressuirais et le Pays Thouarsais.
- la **base arrière pour le port de La Rochelle** : le Conseil général va accompagner la mise en place de plates-formes logistiques qui utiliseront le centre de tri ferroviaire de Niort-St Florent ainsi que des zones d'activité des Communautés de Communes « Plaine de Courance » et « Arc en Sèvre » pour faire des Deux-Sèvres une base incontournable de développement logistique et industriel.